NOTES ET COMMUNICATIONS

I

POUR UNE HISTOIRE DU DATIF LATIN

PAR R. LABORDERIE
Professeur au lycée de Bordeaux

M. J. Marouzeau écrivait en 1928 dans la *Revue des Études latines*, t. VI, p. 262, 263 : « J'ai étudié naguère, sans espoir de le réaliser jamais moi-même, un projet de monographie sur le datif latin » ; c'est un sujet que M. Löfstedt recommande aussi dans ses *Syntactica*, I, p. 154. Après le travail de Landgraf (*Archiv. für lat. Lex. und Gram.*, VIII, p. 39 et suiv.), il reste encore à écrire une histoire interne du datif latin en suivant plus rigoureusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les étapes attestées par les documents littéraires. M. Löfstedt se défend de vouloir esquisser cette histoire, même dans ses traits essentiels, mais il indique dans les pages 154 et suivantes quelques-uns des points de vue qu'il conviendrait de ne pas négliger dans une pareille étude. J'ajoute qu'il y aurait lieu de tenir grand compte pour cette recherche du travail de F. Gustafsson, *De dativo latino*, Helsingfors, 1904, et des observations présentées par P. Lejay dans le compte-rendu qu'il en a publié, *Revue critique*, 1907, t. LXIII ; cf. en particulier p. 206 : « Une question qu'il eût été bon de discuter à fond, en épuisant autant que possible les textes, était la substitution du datif à une construction prépositionnelle, d'abord chez les poètes, puis chez les prosateurs de l'époque impériale. » C'est cette question qu'il convient d'abord de poser ici avec exactitude.

Remarquons que, par la façon même dont il s'exprime, P. Lejay semble prendre parti sur la nature de ce fait syntaxique. Il parle de la « substitution » du datif à une construction prépositionnelle ; c'est laisser entendre que cette fonction du datif a quelque chose de secondaire et presque d'artificiel. Cette interprétation est loin de rallier l'unanimité des grammairiens. On trouvera dans les *Studi sul significato fondamentale dell' accusativo* de M. Mario Barone et dans Bennett, *Syntax of early latin*, vol. II, ch. VII, l'historique du débat. Les uns voient dans

le datif un cas de signification locale, tels Hartung[1] et Gustafsson[2]. D'autres, comme Delbrück (*Grundriss*, III, p. 290) et M. Mario Barone (*op. cit.*), considèrent le datif comme un cas purement grammatical à l'origine. L'étude du problème dans son ensemble dépasse les limites du latin. Qu'il nous suffise de rappeler sur ce point la doctrine de MM. Meillet et Vendryès (*Grammaire comparée des langues classiques*, § 795) : « Le datif indo-européen, défini par l'accord du datif grec et du datif latin, avait pour fonction de marquer l'attribution. » M. Löfstedt[3], tout en se rangeant à cet avis, est cependant obligé de reconnaître que la théorie des localistes n'est pas sans fondement, et il conclut : « Nous sommes là en présence d'une antinomie. Peut-on la résoudre par le seul appel au syncrétisme, comme l'ont admis Solmsen et Petersen, c'est ce que l'avenir dira. En tout cas si, en ce qui concerne l'origine du datif, nous ne pouvons pas aller au delà d'un certain degré de vraisemblance, il n'en est que plus essentiel de suivre plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'histoire de ses emplois dans les textes conservés. »

Telle est l'enquête à laquelle nous projetons de nous livrer. Dès maintenant, et après des sondages méthodiquement conduits, il semble que cette enquête doive faire apparaître :

1° Une contradiction frappante entre la tendance de la langue à remplacer un datif proprement dit par une construction prépositionnelle (*ad* ou *in* suivis de l'accusatif) et la substitution de plus en plus fréquente d'un datif à une construction prépositionnelle pour exprimer un rapport de lieu ou de mouvement.

2° Une opposition non moins curieuse entre le caractère populaire, familier tout au moins, de ce datif dit local et sa fortune extraordinaire dans la langue littéraire et poétique.

3° Une concurrence entre la construction des verbes simples et celle des verbes à préverbe, avec influence possible, mais mal définie, de la préposition composante.

A prendre les choses en gros, on peut admettre que, dès l'époque de nos premiers textes, le datif était un cas faible dans la déclinaison latine. Un phénomène parallèle se présente en grec[4]. L'état roman consacrera par l'élimination du cas cette faiblesse, qui se manifeste tout au long de l'histoire de la langue latine. L'emploi du datif dit local en est un symptôme, parce qu'on peut le considérer comme une réaction artificielle contre la quasi-absorption du datif proprement dit par la

1. J. A. Hartung, *Ueber die Casus, ihre Bildung und Bedeutung in der griechischen und lateinischen Sprache*, Erlangen, 1831.

2. F. Gustafsson, *De dativo latino*, Helsingfors, 1904.

3. E. Löfstedt, *Syntactica*, I, p. 152, 153, 154.

4. J. Humbert, *La disparition du datif en grec* (du I^er^ au X^e^ siècle), Paris, Champion, 1930, XII-204 p.

construction prépositionnelle. Mais cet emploi repose également sur l'équivoque inhérente au sens propre du datif, puisque de l'idée d'intérêt on passe facilement à celle de destination, que bien peu de distance sépare de celle de direction. D'autre part, le datif, en raison même de sa faiblesse, semble assumer les fonctions de supplétif à l'égard d'un assez grand nombre de constructions prépositionnelles. Sur tous ces points, nous manquons encore de recherches approfondies et méthodiques. Je me propose, dans une étude en cours, d'établir les conditions dans lesquelles alternent l'emploi du datif et l'emploi des prépositions *ad* et *in*, en y joignant une étude particulière sur le sens et la construction des verbes composés construits avec le datif. Ces recherches, si elles doivent aboutir à une certitude scientifique, devront être menées « en épuisant autant que possible les textes », comme le conseillait P. Lejay dans son compte-rendu du *De dativo latino* de Gustafsson (*Revue critique*, 1907, t. LXIII, p. 206), et en poursuivant assez loin les investigations, en tout cas jusqu'à Tacite. C'est seulement au prix d'un dépouillement long et minutieux que l'on pourra donner une réponse à un problème irritant qui intéresse autant la stylistique que la syntaxe.

R. Laborderie.

II

SAINT AUGUSTIN ET L'ENCYCLOPÉDISME PHILOSOPHIQUE

par H.-I. Marrou
Professeur à l'Institut français de Naples

Nous pouvons nous faire une idée précise de la culture intellectuelle de saint Augustin, de celle qu'il possédait réellement et aussi (car les deux choses ne sont pas identiques) de l'image idéale qu'il s'en faisait. Mais il importe de distinguer les périodes, car son point de vue a beaucoup varié.

Je présenterai ici[1] quelques observations sur ce qu'on peut appeler sa période « philosophique », qui va de sa conversion à son entrée dans le clergé d'Hippone. En adoptant un pareil terme, je ne prends pas parti dans la question disputée sur les rapports du christianisme et du néo-

1. Le lecteur voudra bien considérer cette brève note comme une simple « position de thèse ». J'y résume quelques-unes des conclusions que je pense établir dans un travail en voie de rédaction sur *Le problème de la culture intellectuelle chez saint Augustin*.